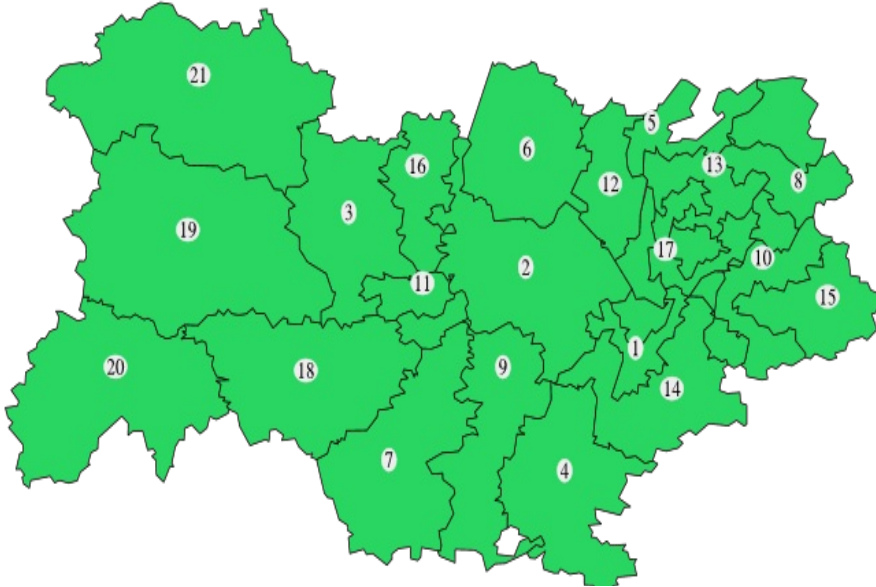


### >> Vigilances

**Bassins d'air concernés**   **Polluant**   **Prévision de**  
 par une vigilance   en cause   seuil dépassé



	<b>Pas de vigilance particulière</b>
	<b>Vigilance jaune</b> Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information
	<b>Vigilance orange</b> Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1
	<b>Vigilance rouge</b> Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

### >> Commentaire de la situation et de l'évolution

Vendredi 18 mars, le seuil d'information et de recommandation pour les personnes sensibles fixé à 50µg/m3 a été dépassé dans la vallée de l'Arve, les vallées de Maurienne et de Tarentaise, la zone Alpine Savoie et la zone Alpine Ain.

Dans les autres bassins d'air placés en vigilance jaune, les concentrations en particules PM10 sont restées élevées et le seuil d'information et de recommandation a été frôlé.

Samedi 19 mars, les retombées de poussières désertiques sont diminuées sur les massifs alpins. Les concentrations en particules PM10 sont encore élevées sur certains secteurs ce matin mais le seuil d'information et de recommandation ne devrait pas être franchi. La vigilance jaune est donc levée pour l'ensemble des bassins d'air.